3) DES BESOINS SOCIAUX AUX ENJEUX DOMINANTS DE L'AGGLOMÉRATION DE FORBACH

THÈME 1 : L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Enjeu central : Permettre l'intégration et le maintien des jeunes familles sur le territoire de la CA de Forbach

La coordination de l'offre d'accueil

- Amplifier le travail en réseau entre les acteurs de la petite enfance du territoire.
- Travailler à la mutualisation de solutions entre les communes.

La connaissance et la valorisation de l'offre d'accueil existante sur l'agglomération

- Communiquer auprès des familles sur les solutions d'accueil institutionnelles et alternatives existantes le territoire.
- Revaloriser l'image des métiers de la petite enfance (personnel en EAJE, assistante maternelle).

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre d'accueil

- Augmenter l'offre d'accueil collectif sur le territoire.
- Mieux répondre aux besoins de garde occasionnels des familles.
- Développer l'offre d'accueil de loisirs les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires.
- Adapter le fonctionnement des structures aux rythmes de vie des familles actives.
- Améliorer l'accessibilité financière de l'offre d'accueil aux familles modestes.
- Soutenir l'insertion socio-professionnelle en facilitant l'accès aux modes de garde.
- Améliorer l'inclusion de l'offre pour les enfants porteurs de handicap.

THÈME 2 : LE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

Enjeu central : Accompagner et soutenir les parents dans la socialisation de leurs enfants

La coordination de l'offre

- Amplifier le travail en réseau entre les acteurs du territoire agissant dans le champ du soutien à la parentalité.

La connaissance et la valorisation de l'offre existante sur l'agglomération

- Communiquer auprès des familles sur les lieux et les animations existantes sur le soutien à la parentalité au sein du territoire.

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Mieux repérer et accompagner les parents en difficultés éducatives notamment chez les mères isolées.
- Développer des lieux de paroles et d'échanges entre parents sur le territoire.
- Organiser des débats, des temps d'information sur la parentalité, animés par des professionnels.
- Développer des activités parents-enfants sur le territoire.

THÈME 3 : L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES ENFANTS, DES ADOS ET DES JEUNES

Enjeu central : Définir un cadre cohérent d'intervention éducative pour les enfants et les les jeunes

La coordination de l'offre

- Coordonner les interventions autour d'un projet éducatif intercommunal.
- Mettre en place une politique jeunesse ambitieuse et fédératrice sur le territoire.
- Travailler à la mutualisation de solutions entre les communes.

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Sécuriser les parcours scolaires jusqu'à l'insertion professionnelle.
- Mieux anticiper chez les collégiens les risques de décrochage scolaire.
- Améliorer l'accessibilité financière de l'offre de loisirs aux familles modestes.
- Créer des lieux dédiés aux adolescents, aux jeunes au sein du territoire.

THÈME 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT

Enjeu central : Anticiper et préparer une réponse cohérente adaptée au vieillissement du territoire et des personnes

La coordination de l'offre

- Amplifier le travail en réseau entre les acteurs du territoire agissant dans le secteur des services d'aide à la personne.

La connaissance et la valorisation de l'offre existante sur l'agglomération

- Revaloriser l'image des métiers des métiers d'aide à la personne sur le territoire.

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Anticiper les besoins d'adaptation des logements au vieillissement.
- Renforcer l'offre médicale sur le territoire.
- Développer des actions de soutien en direction des aidants.
- Accentuer les relations intergénérationnelles sur le territoire.

THÈME 5 : LES LOGEMENTS

Enjeu central : Considérer les logements comme des lieux de vie hospitaliers.

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Rénover le parc de logements vieillissants au sein du territoire.
- Faciliter les parcours résidentiels.
- Améliorer le vivre-ensemble, les relations de voisinage.
- Préparer la transition écologique et énergétique.

THÈME 6 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Enjeu central : Développer l'insertion sociale des chômeurs et des travailleurs précaires

La connaissance et la valorisation de l'offre existante sur l'agglomération

- Améliorer l'information sur les offres d'emploi à pourvoir sur le territoire.

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Faciliter la mobilité et le mode de garde au sein du territoire pour les demandeurs d'emploi.
- Faire monter en capacité langagière et en compétence professionnelle les demandeurs d'emploi du territoire.
- Développer des aides sur le territoire en direction des travailleurs pauvres.

THÈME 7 : LA MOBILITÉ

Enjeu central : Repenser la mobilité

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Faciliter les usages du territoire.
- Améliorer l'attractivité des transports en commun sur le territoire.

THÈME 8 : L'ACCÈS AUX DROITS

Enjeu central : Renforcer l'accès aux droits des habitants de l'agglomération

La coordination de l'offre

- Améliorer le partage des informations sur les publics entre les différentes institutions.

La connaissance et la valorisation de l'offre existante sur l'agglomération

- Communiquer sur les services d'aide et les droits existants sur le territoire.

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Adapter les horaires des services d'aide aux rythmes de vie des familles.
- Accompagner les publics dans les démarchés administratives dématérialisées.

THÈME 9 : L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LOCALE

Enjeu central : Densifier les relations sociales

Le développement, le renforcement et l'ajustement de l'offre

- Renforcer l'action des centres sociaux sur le territoire.
- Renforcer l'offre d'animation en direction de la jeunesse.
- Conforter et développer l'offre culturelle sur le territoire.
- Renforcer et diversifier l'offre commerciale dans la ville-centre.

ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale

(Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues)

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE	
TYPE DE STRUCTURE	**NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE**
EAJE	
LAEP	
RAM	
ALSH	
LUDOTHEQUE	

ANNEXE 3 – Plan d'actions 2020-2023 - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°1 : COMMUNIQUER SUR L'OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE		**ACTION À AMÉLIORER**
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Informer les familles sur les différentes solutions d'accueil disponibles sur le territoire. 2) Diversifier les modes de communication auprès des familles (communication numérique, réseaux sociaux).	
Pilote de l'action	• CA Forbach (RPE)	Partenaires associés : → Communes → Acteurs et partenaires de la petite enfance → CAF
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Créer des outils de communication et de promotion sur l'offre d'accueil général à l'échelle du territoire – tout type d'accueil - (ne pas oublier l'accueil inclusif). • Concevoir une plaquette et une carte de présentation de l'offre d'accueil.	Objectif opérationnel 2 • Valoriser auprès des familles et des professionnels le site monenfant.fr. • Informer sur la montée en charge technique du site monenfant.fr.
Publics visés	• Les familles présentes sur le territoire. • Les nouvelles familles arrivantes sur le territoire.	• Les familles présentes sur le territoire. • Les nouvelles familles arrivantes sur le territoire. • Les acteurs et partenaires de la petite enfance.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de supports diffusés. • Nombre de familles participantes au forum petite enfance. Nombre de familles participantes aux initiatives délocalisées.	• Nombre de connections sur le site monenfant.fr.
	• Enquête qualitative de satisfaction auprès des familles sur l'information sur les modes d'accueil.	

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°2 : DÉPLOYER DE NOUVEAUX MODES DE GARDES EN HORAIRE ATYPIQUE		ACTION NOUVELLE
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Améliorer la réponse locale aux besoins d'accueil en horaire atypique.	
Pilote de l'action	• CA Forbach	Partenaires associés : → Communes → Structures d'accueil → RPE → Acteurs et partenaires de la petite enfance → CAF
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Soutenir financièrement l'association ALYS, • Communiquer sur le dispositif, • Coordonner le dispositif avec l'offre existante.	
Publics visés	• Les familles présentes sur le territoire. • Les nouvelles familles arrivantes sur le territoire de l'agglomération. • Les familles en difficultés.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de familles orientées. • Nombre de supports diffusés.	

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°3 : ORGANISER UN FORUM DE LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Valoriser l'offre d'accueil existante sur le territoire et les métiers de la petite enfance.	
Pilote de l'action	• CA Forbach • Communes	Partenaires associés → Acteurs et partenaires de la petite enfance
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Organiser un forum de la petite enfance sur le territoire avec des initiatives délocalisées sur le territoire. • Favoriser la proximité en déclinant ce forum sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Il importe que l'ensemble des initiatives locales aient lieu le même jour.	
Publics visés	• Les familles du territoire.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre d'initiatives organisées. • Nombre de parents rencontrés.	

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°4 : SOUTENIR L'OFFRE D'ACCUEIL INDIVIDUEL		**ACTION À AMÉLIORER**
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Revaloriser le métier d'assistant.e maternel.le auprès des familles. 2) Susciter de nouvelles vocations.	
Pilote de l'action	• CA Forbach (RPE)	Partenaires associés → Communes → Acteurs et partenaires de la petite enfance → CAF
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Conduire des actions en direction des jeunes parents pour présenter le métier d'assistant.e maternel.le. • Mettre en relation les demandes d'accueil avec l'offre des assistant.es maternel.les.	Objectif opérationnel 2 • Conduire des actions en direction des jeunes mamans (et papas) pour susciter de nouvelles vocations d'assistant.e maternel.le.
Publics visés	• Les jeunes familles présentes sur le territoire. • Les nouvelles familles arrivantes sur le territoire.	• Les jeunes familles présentes sur le territoire. • Les nouvelles familles arrivantes sur le territoire.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de jeunes mamans touchées. • Nombre de parents à la recherche d'un accueil individuel comme choix de garde privilégié.	• Nombre de jeunes mamans touchées. • Nombre de nouveaux agréments. • Nombre de nouvelles assistant.es maternel.les en activité.

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°5 : AMÉLIORER LA RÉPONSE TERRITORIALE AUX BESOINS D'ACCUEIL DES FAMILLES		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Augmenter la capacité d'accueil. 2) Adapter les locaux existants. 3) Adapter le fonctionnement des structures aux rythmes de vie des familles.	
Pilote de l'action	• Communes	Partenaires associés → CA de Forbach → CAF → Acteurs et partenaires de la petite enfance → Acteurs économiques
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 et 2 • Travailler à une meilleure répartition territoriale. • Augmenter le nombre de places en PSU. • Étudier la faisabilité de création d'une crèche parentale. • Etudier la faisabilité de création d'une crèche d'entreprise (technopole Gaubiving).	Objectif opérationnel 3 • Réaliser une enquête auprès des familles afin d'examiner l'élargissement des plages horaires des structures. • Étendre (si nécessaire) les horaires d'ouverture et fermeture des structures d'accueil.
Publics visés	• Les familles du territoire.	• Les familles du territoire.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de places créées. • Nombre de locaux adaptés.	• Enquête qualitative sur les besoins d'accueil des familles.

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°6 : SOUTENIR LES FAMILLES FRAGILES ET EN INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Amélioration la coordination entre les acteurs de la petite enfance et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. 2) Faciliter l'accès des familles fragiles aux structures d'accueil.	
Pilote de l'action	• Communes	Partenaires associés → CA de Forbach → CAF → Acteurs et partenaires de la petite enfance → Acteurs de l'insertion sociale et professionnelle
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Mieux adapter le projet social et le projet pédagogique des multi-accueils au public accueilli : actions passerelles avec l'école maternelle. • Créer un réseau partenarial entre les acteurs de la petite enfance et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.	Objectif opérationnel 2 • Augmenter le nombre de places en PSU. • Harmoniser les majorations tarifaires des EAJE sur le territoire.
Publics visés	• Les familles fragiles du territoire. • Les familles en insertion socio-professionnelle.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de familles accompagnées. • Nombre de places PSU créées. • Part de familles à bas revenus accueillies dans les multi-accueils. • Part de familles en insertion sociale et professionnelle accueillies dans les multi-accueils. • Nombre de réunions du réseau organisées. • Nombre de participants au réseau (régularité).	

THEME 1 : PETITE ENFANCE

FICHE ACTION N°7 : AMÉLIORER L'INCLUSION D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL		**ACTION À AMÉLIORER**
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Améliorer la réponse territoriale aux besoins d'accueil des familles avec enfants porteurs de handicap. 2) Améliorer la coordination et la formation des acteurs de la petite enfance.	
Pilote de l'action	• Structures d'accueil • RPE • Département	Partenaires associés → Acteurs et partenaires de la petite enfance → MDPH → Communes → CA de Forbach → CAF
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Définir un cadre de faisabilité pour faciliter l'accueil dans les multi-accueils d'enfants porteurs de handicap. • Développer des partenariats avec des opérateurs spécialisés. • Aider les familles dans la constitution des dossiers.	Objectif opérationnel 2 • Amplifier le travail partenarial entre les acteurs du handicap. • Définir un programme de formation et former les professionnels sur le handicap • Augmenter le personnel AESH.
Publics visés	• Les familles avec enfants porteurs de handicap. • Les opérateurs spécialisés dans le champ du handicap.	• Les professionnels de la petite enfance.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de parents accompagnés. • Nombre d'enfants porteurs de handicap accueillis.	• Nombre de formations réalisées. • Nombre de professionnels participants aux formations.

THEME 2 : ENFANCE ET JEUNESSE

FICHE ACTION N°8 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LES DISPOSITIFS ET LES ACTIONS ENFANCE ET JEUNESSE EXISTANTS		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Informer les familles sur l'offre jeunesse existante sur le territoire et la valoriser. 2) Revaloriser le métier d'animateur-enfance jeunesse.	
Pilote de l'action	• Référent enfance / jeunesse des communes • Structures petite enfance	Partenaires associés → Acteurs et partenaires de l'enfance et de la jeunesse. → CA Forbach → Associations du territoire
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Optimiser la visibilité des acteurs institutionnels dans le champ de l'enfance et de la jeunesse avec des outils de communication adaptés (type plaquette).	Objectif opérationnel 2 • Au-delà des revalorisations et reconnaissances nationales attendues, valoriser le métier et les compétences des animateurs en augmentant la qualité des réponses (formations et conditions de travail).
Démarrage de l'action		
Publics visés	• Les familles présentes sur le territoire. • Les nouvelles familles arrivantes sur le territoire de la CA.	• Les animateurs.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre d'outils diffusés. • Nombre de nouveaux enfants et de jeunes inscrits dans les actions/structures.	• Nombre d'actions de valorisation du métier d'animateur. • Nombre de postulants au métier d'animateur.

THEME 2 : ENFANCE ET JEUNESSE

FICHE ACTION N°9 : AMÉLIORER LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Mettre en place un réseau entre les acteurs de l'enfance et de la jeunesse. 2) Améliorer la réponse territoriale aux besoins de loisirs extra-scolaire des ados et des jeunes.	
Pilote de l'action	• Communes	Partenaires associés → CAF → CA Forbach → Acteurs et partenaires de l'enfance et de la jeunesse → Éducation nationale
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Ce réseau visera à améliorer la coopération entre les acteurs institutionnels (communes, institutions, associations, CA…). • Ce réseau à l'échelle du territoire communautaire pourrait avoir pour objectif d'améliorer la communication et d'échanger sur les pratiques professionnelles. Il concernera tous les secteurs d'activité petite enfance, enfance (périscolaire et extrascolaire), adolescence et jeunesse. Il concernera les institutionnels et les associations. Un coordinateur sera chargé entre autre de son animation.	Objectif opérationnel 2 • Établir un diagnostic sur l'offre extrascolaire (ce qui existe, ce qui fonctionne et quels sont les besoins). • Etudier la possibilité d'ouvrir les établissements scolaires pour palier au manque de locaux des associations. • Elaborer un projet éducatif enfance / jeunesse sur le territoire communautaire, il pourrait ensuite être décliné sur les communes.
Publics visés	• Les acteurs eux-mêmes. • Les ados et les jeunes dans chaque commune de la CA. • Les parents.	• Ensemble des partenaires de l'enfance et de la jeunesse.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de réunions du réseau organisées. • Nombre de participants au réseau (régularité).	

THEME 2 : ENFANCE ET JEUNESSE

FICHE ACTION N°10 : DÉVELOPPER DES ESPACES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE À DESTINATION DES ADOLESCENTS, DES JEUNES		ACTION NOUVELLE
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Créer de nouveaux espaces de proximité pour les ados 2) Développer des rencontres entre jeunes et leur permettre de plus s'investir dans la vie locale	
Pilote de l'action	• CA Forbach • Communes	Partenaires associés → CAF → Centres sociaux → Associations (sportives, culturelles, loisirs)
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Réaliser en amont un diagnostic sur l'offre existante en direction des ados et des jeunes (recensement des espaces dédiés existants, des actions développées par les centres sociaux et analyser les pratiques sociales des ados et des jeunes en dehors des lieux institutionnels, benchmarking…). • Associer in fine les jeunes à la programmation de nouveaux espaces de proximité.	
Publics visés	• Les ados et les jeunes dans chaque commune de la CA.	
Indicateurs de suivi annuel	• Réalisation du diagnostic.	

THEME 3 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE

FICHE ACTION N°11 : COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Informer les familles sur les lieux existants et les animations organisées sur le territoire. 2) Valoriser les actions existantes.	
Pilote de l'action	• Communes • CA de Forbach • Référent enfance / jeunesse des communes	Partenaires associés → Acteurs et partenaires de l'enfance et de la jeunesse → Associations → CAF
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Améliorer l'information en direction des familles. • Améliorer la qualité de la communication (précisions, messages adaptés…). • Participer à l'évènement annuel « Les rendez-vous des parents ».	Objectif opérationnel 2 • Valoriser les actions existantes via la réalisation de reportages diffusés dans les médias locaux.
Publics visés	• Les parents.	• Les parents.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre d'informations diffusées. • Nombre et diversité des parents accueillis dans les lieux. • Nombre et diversité des parents touchés.	• Nombre de reportages réalisées.

THEME 3 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE

FICHE ACTION N°12 : AMÉLIORER LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Renforcer le travail partenarial entre les acteurs agissant dans le champ du soutien à la parentalité. 2) Améliorer la connaissance sur les parents en difficultés éducatives.	
Pilote de l'action	• CA de Forbach (LAEP) • Communes	Partenaires associés → Acteurs et partenaires de l'enfance et de la jeunesse → Éducation nationale → CAF → CCAS → PMI
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Réaliser un inventaire des acteurs agissants sur le territoire. • Constituer un réseau (rencontres régulières et échanges d'informations et d'expériences). • Désigner des référents dans chaque structure pour participer au réseau	Objectif opérationnel 2 • Renforcer le travail en réseau avec l'Éducation nationale (écoles, collèges). • Prendre en compte l'interculturalité et l'allophonie. • Créer des outils de repérage des difficultés.
Publics visés	• Les professionnels agissant dans le champ de la parentalité.	• Parents et enfants en difficultés éducatives.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de réunions du réseau organisées. • Nombre de participants au réseau (régularité). • Nombre d'actions communes développées.	• Nombre de parents identifiés. • Nombre de parents accompagnés.

THEME 3 : SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE

FICHE ACTION N°13 : AJUSTER L'OFFRE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SUR LE TERRITOIRE AUX BESOINS DES FAMILLES		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Faciliter l'écoute et l'échange entre les parents 2) Renforcer l'offre d'activités parents-enfants.	
Pilote de l'action	• Référent enfance / jeunesse des communes • Les acteurs de l'action enfance / jeunesse • Éducation nationale • Centres sociaux	Partenaires associés → Associations → CAF → CCAS → PMI → Communes → CA Forbach (LAEP)
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • S'appuyer sur l'offre existante et la renforcer (développement de groupes de parole sur le territoire). • Etudier la possibilité de développer le dispositif CLAS sur le territoire. • Etudier la création d'une maison des 1000 jours.	Objectif opérationnel 2 • Renforcer l'offre d'activités pour les moins de 6 ans • Mutualiser les actions des centres sociaux dans ce domaine. • Mobiliser des bénévoles.
Publics visés	• Parents et enfants.	• Parents et enfants.
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de groupes de paroles organisés. • Nombre de parents touchés et diversité.	• Nombre d'activités renforcées et / ou nouvelles. • Nombre de parents différents accueillis. • Nombre d'enfants différents accueillis.

THEME 4 : ACCES AUX DROITS

FICHE ACTION N°14 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE DE SERVICES EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE		ACTION NOUVELLE
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Réaliser une cartographie des acteurs et des dispositifs existants.	
Pilote de l'action	• CA de Forbach • Communes	Partenaires associés → France Services
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Connaitre en détail l'offre et les guichets qui existent sur le territoire communautaire afin de faciliter l'accès aux droits • Actualiser la connaissance de cette offre annuellement. • Diffuser cette information aux accueils et guichets dans les communes.	
Publics visés	• Les acteurs du territoire. • La population.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de mise à jour de l'inventaire.	

THEME 4 : ACCES AUX DROITS

FICHE ACTION N°15 : FAVORISER L'ITINÉRANCE DES SERVICES SUR LE TERRITOIRE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Rapprocher les habitants des services.	
Pilote de l'action	• **Département** • **France Services**	Partenaires associés → CAF → Communes → CA Forbach
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Diagnostiquer l'offre existante sur le territoire. • Aller à la rencontre des plus populations les plus fragilisées et aller dans les petites communes pour garantir l'équité territoriale dans l'accès aux droits. • Mettre en place une permanence de France services dans une commune du sud de l'agglomération.	
Publics visés	• La population de l'agglomération.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de permanences réalisées. • Nombre de personnes rencontrées (lieux de résidence).	

THEME 4 : ACCES AUX DROITS

FICHE ACTION N°16 : ACCOMPAGNER LE PUBLIC DANS LES DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Lutter contre la fracture numérique.	
Pilote de l'action	• **CA de Forbach** • **Communes** • **France Services**	**Partenaires associés** → CAF → Centres sociaux → Etat → Département
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Faire mieux connaître le dispositif des conseillers numériques. • Créer des postes supplémentaires de médiateurs numériques sur le territoire. • Démultiplier les lieux de permanences sur le territoire. • Renforcer les ateliers numériques en formation collective.	
Publics visés	• La population de l'agglomération. • Les publics éloignés de l'outil numérique (jeunes, seniors…).	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de personnes accompagnées (jeunes, séniors…). • Nombre de postes créés. • Nombre de permanences organisées (lieux). • Nombre d'ateliers numériques réalisés. • Nombre de participants aux ateliers numériques (profil).	

THEME 5 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N°17 : DÉVELOPPER LA MOBILITÉ SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Lever les freins à la mobilité pour le public le plus vulnérable.	
Pilote de l'action	• CA de Forbach	Partenaires associés → Communes → CCAS → Centres sociaux → Acteurs de l'insertion sociale et professionnelle → Région
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Faire connaître le dispositif et les missions de la plateforme de mobilité Wimoov auprès de la population et des professionnels. • Développemennt en cours d'une application numérique dédiée au co-voiturage. • Identifier les aires de voiturage sur le territoire et les faire connaître.	
Publics visés	• Le public le plus vulnérable.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre de bénéficiaires de la plateforme de mobilité de Wimoov.	

THEME 5 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N°18 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ANIMATIONS SOCIALES EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE		ACTION À AMÉLIORER
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Mieux identifier les lieux ressources du territoire. 2) Informer les familles sur l'offre d'animations sociales existantes sur le territoire.	
Pilote de l'action	• Communes	Partenaires associés → CA de Forbach → Centre sociaux → Acteurs des politiques sportives et culturelles → Associations
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Réaliser un diagnostic des lieux, activités et animations de vie locale et sociale sur le territoire (lieux de loisirs, d'intensité sociale, du vivre ensemble) en faisant un inventaire. • Organiser une rencontre du type assises de la vie locale et sociale à l'échelle communautaire.	
Publics visés	• Les acteurs des actions sociales, culturelles, sportives et de loisirs. • Les acteurs associatifs.	
Indicateurs de suivi annuel	• Cartographie des lieux. • Nombre d'informations diffusées. • Nombre de participants aux assises de la vie locale et sociale.	

THEME 5 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N°19 : FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE LES CENTRES SOCIAUX DU TERRITOIRE		**ACTION À AMÉLIORER**
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Renforcer le rôle et les moyens d'actions des centres sociaux.	
Pilote de l'action	• Centres sociaux	Partenaires associés → CAF → CA Forbach → Communes
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 • Permettre aux centres sociaux de (re) trouver une place centrale dans les dispositifs d'intensité sociale (ajustement de leur rôle). • Organiser des temps de coopérations entre les partenaires. • Travailler à une plus ample coopération et mutualisation entre les centres sociaux pour faciliter l'embauche d'animateurs.	
Publics visés	• Tous les habitants du territoire et parmi eux ceux qui sont en difficulté.	
Indicateurs de suivi annuel	• Nombre d'actions mutualisées entre les centres sociaux et typologie. • Fréquentation et type de demandes.	

THEME 6 : ANIMATION ET SUIVI DE LA CTG

FICHE ACTION N°20 : RECRUTER UN CHARGÉ DE COOPÉRATION DE LA CTG		ACTION NOUVELLE
Objectif(s) opérationnel(s)	1) Assurer la coordination et l'animation de la CTG. 2) Assurer le suivi du plan d'actions de la CTG.	
Pilote de l'action	• CA Forbach	Partenaires associés → Communes → CAF
Modalités de mise en œuvre	Objectif opérationnel 1 et 2 • Définir et diffuser le profil de poste avec une approche des missions. • Définir la gouvernance et le pilotage de la CTG. • Etablir des groupes de travail thématiques pour compléter et mettre en œuvre les fiches actions. • Compléter les indicateurs d'évaluation du plan d'action de la CTG.	
Publics visés	• Cadre (FPT ou contractuel) ayant un déjà une expérience.	
Indicateurs de suivi annuel	• Démarrage du contrat. • Nombre d'instances transverses visant la coordination entre acteurs. • Mise en place : de réunions de pilotage, d'instances et interactions favorisant la transversalité, d'outils pour suivre le développement du plan d'action de la CTG.	

ANNEXE 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la Ctg

La gouvernance de cette convention est assurée conjointement par la Caf de la Moselle et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, conformément à l'article 6 de cette convention.

A ce titre, sont mis en place un comité de pilotage et un comité technique.

Le **comité de pilotage** est composé de :

- Le Président de la Communauté d'Agglomération et/ou son représentant,
- Le Directeur de la Caf ou son représentant,
- Les Maires des communes développant une offre de service aux familles relevant de l'action sociale de la Caf et/ou leur représentants,
- Le Représentant du département de la Moselle,
- Le Représentant de la Communauté d'Agglomération en charge du pôle cohésion sociale et territoriale,
- Le Conseiller technique d'action sociale,
- Le Chargé de coopération de la CTG,
- De personnes ressources en fonction des sujets.

Le comité de pilotage se réunit en fonction des actualités ; à minima une fois par an à l'initiative de la Communauté d'Agglomération de Forbach Portes de France et de la Caf.

Le Comité de pilotage :

- Assurera le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention (rapport annuel) ;
- Contribuera à renforcer la coordination entre les partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différentes commissions techniques et groupes de travail ponctuels existants ;
- Veillera à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Portera une attention **particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.**

Le comité technique est composé de :

- Le Représentant de la Communauté d'Agglomération en charge du pôle cohésion sociale et territoriale,
- Le Conseiller technique d'action sociale,
- Le chargé de coopération de la CTG,
- Des acteurs de terrain (élus et techniciens) concernés par les champs d'actions,
- De personnes ressources en fonction des sujets.

Ce comité technique se réunira au moins une/deux fois par an, en fonction des besoins et des évolutions des actions, afin :

- D'assurer le suivi de la réalisation des actions au regard du champ d'intervention concerné ;
- De travailler sur les objectifs et les projets inscrits dans la présente convention ;
- De proposer des initiatives et actions innovantes dans le domaine d'intervention concerné.

3 commissions techniques seront mises en œuvre abordant respectivement :

- La petite enfance et la parentalité
- La jeunesse et l'animation de la vie sociale
- L'accès aux droits

Des groupes de travail ponctuels pourront être organisés en fonction des besoins sur les thématiques et/ou des actions spécifiques.

ANNEXE 5 – Évaluation

Une évaluation annuelle sera présentée au comité de pilotage. Cette évaluation doit permettre de mesurer l'atteinte des objectifs, et le cas échéant, de les adapter en fonction des évolutions constatées.

Les modalités et les indicateurs d'évaluation des actions retenues dans le plan d'intervention de la convention territoriale globale sont précisés dans les fiches actions établies par les groupes de travail comme précisées en annexe 3. Ils pourront être complétés au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions.

Toute évaluation entraînant une modification de la présente convention ou des annexes peut faire l'objet d'un avenant signé entre les parties.

Une évaluation finale sera réalisée la dernière année de la CTG, et présentée au comité de pilotage afin de réaliser un bilan complet de la démarche et déterminer les perspectives de renouvellement.

ANNEXE 6 – Décision du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France en date du 8 décembre 2022